

Image not found or type unknown



1 heure de travail en moins femme enceinte

Par **timu**, le **18/08/2016 à 16:17**

Bonjour,
Les femmes enceintes bénéficient-elles dans le code du travail d'une heure en moins de travail par jour?
Y a t-il des conditions à respecter?
L'employeur est-il tenu d'en informer les salariés et peut t-il refuser cette demande?
Merci

Par **Lag0**, le **18/08/2016 à 16:20**

Bonjour,
Non, le code du travail ne prévoit rien à ce sujet. En revanche, de nombreuses conventions collectives prévoient un aménagement d'horaire pour les femmes enceintes. Voyez la votre...

Par **timu**, le **18/08/2016 à 17:45**

Merci pour votre réponse.
Bonne journée.